

# AGNÈS BUZYN OU LE RISQUE D'UNE GLISSADE DÉMOCRATIQUE

**Ancien éditorialiste au quotidien *Ouest-France*, Michel Urvoy s'intéresse depuis longtemps à la sauvegarde de la qualité démocratique . Nous publions ce mois-ci sa contribution au sujet de la mise en cause de l'ancienne ministre de la Santé, Agnès Buzyn.**



© DR

**MICHEL URVOY**  
Ancien éditorialiste  
à *Ouest-France*

**J**e ne connais pas Agnès Buzyn. Je suis incapable de juger de son bilan de ministre. Je n'ai pas d'actions à La République en Marche. Mais je suis farouchement attaché à quelques principes.

La présomption d'innocence, qui doit éviter de condamner une personne avant qu'elle ait été jugée ; la séparation des pouvoirs, qui doit empêcher la justice d'opérer sur des bases plus partisans que factuelles ; la distinction entre des crimes ou délits commis par une personne, contre lesquels il existe un arsenal complet, et des reproches adressés à un(e) politique à qualité ; l'élection démocratique, à condition d'aller voter, pour sanctionner par les urnes les pouvoirs jugés incompétents.

Pour toutes ces considérations, la mise en examen d'Agnès Buzyn, par la Cour de justice de la République, pour "mise en danger de la vie d'autrui", après celle d'Éric Dupont-Moretti, crée un précédent dangereux. Elle n'est certes pas juridiquement infondée – la procédure et l'institution existent, et aucune condamnation n'est prononcée – mais elle porte en germe une dérive démocratique majeure.

Là où l'on met des années, voire des décennies, à instruire des crimes contre l'Humanité, voici une Cour de justice de la République qui engage des poursuites en quelques semaines, à propos d'une crise en cours, d'une crise mondiale, dont on ne connaît pas tous les tenants scientifiques, dont le nombre d'acteurs est illimité, et dont le bilan n'a pas été dressé par le Parlement dont c'est une fonction principale.

Car pourquoi ne pas poursuivre solidairement tout le gouvernement – notamment le Premier ministre et le ministre des Finances de l'époque – ainsi que le Président de la République ? Pourquoi ne pas poursuivre les responsables de toutes les instances de la santé, y compris l'OMS, pour complicité active ou passive ?

Pourquoi ne pas mettre en examen les gouvernements, présidents et directions de la Santé précédents, qui ont réduit les stocks de masques, freiné les budgets de la Santé, instauré ou maintenu des *numerus clausus* dans les filières médicales ?

Tant qu'on y est, pourquoi ne pas poursuivre les précédents ministres de la Santé qui n'ont pas interdit la cigarette ou l'alcool, causes de tant de cancers et d'autant de malheurs familiaux ? Pourquoi ne pas condamner tous les ministres de l'Environnement responsables des morts attribuées aux pollutions auxquelles ils n'ont pas mis fin ? Tous les ministres de l'Agriculture qui n'ont rien fait pour empêcher les suicides à la campagne ? Pourquoi ne pas convoquer les ministres des Transports successifs que l'absence d'action répressive devrait rendre responsables des milliers de morts annuels sur les routes ? ■